



L'alternance n'est pas réservée aux métiers manuels et techniques

Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Entrepreneuriat - Management | Tourisme
| Vente - Marketing

Date

25 mars 2019

Le saviez-vous ? A côté des formations en construction, restauration, mobilité ou encore artisanat, l'IFAPME propose de 65 formations à des métiers économiques, de l'informatique, du spectacle... Des métiers "non manuels" qu'il est possible d'apprendre en alternance !

Une large offre à l'IFAPME

Plus de 65 formations données à l'IFAPME, dès 15 ans et pour adultes, concernent des métiers tels que

Comptable, conseiller en gestion du personnel, agent immobilier...

Concepteur d'animations 3D, infographiste,...

Organisateur d'événements musicaux, styliste, régisseur de spectacle...

Guide touristique, agent de voyages, directeur d'hôtel...

Détective privé, employé administratif...

Etc... consultez le catalogue complet (<http://www.ifapme.be/formations-a-un-metier/formations/catalogue-des-formations-a-un-metier.html>) !



En 5 ans, l'IFAPME a enregistré une **évolution de 72% au niveau des inscriptions** pour les formations non manuelles en apprentissage. Du côté des adultes, les formations d'Entrepreneur de pompes funèbres et de Conseiller en gestion du personnel recueillent le plus de succès avec des progressions de, respectivement, 78% et 62% d'inscriptions.

Des apprenants convaincus !

"Actuellement, je me forme au métier de Conseiller en Relations Publiques à l'IFAPME et dans une entreprise. C'est une réelle opportunité pour moi. Je suis confronté au terrain au quotidien et j'acquiers une vraie expérience professionnelle !", témoigne Kalli.

Pour Maxime, apprenant en Conseiller Technique PC-Réseau, l'alternance lui permet de s'épanouir et de découvrir une facette de l'informatique à laquelle il ne s'attendait pas en commençant cette formation. "Cela m'a également permis **d'élargir mon réseau professionnel** tout en apprenant auprès d'experts en informatique. De plus, en tant qu'apprenant IFAPME, je reçois une rémunération pour le travail accompli.", affirme-il.

Apprendre par la pratique avec les formations en alternance

La formation en alternance permet d'apprendre un métier jusqu'à 4 jours/semaine en entreprise et minimum 1 jour/semaine dans un Centre IFAPME. **Une formule axée sur la pratique** et offrant de véritables perspectives d'emploi. Une plus-value pour les apprenants et le monde professionnel !

L'apprenant en alternance reçoit une rétribution mensuelle, de 270 € à 914 €, payée par l'entreprise dans laquelle il se forme. Les formations IFAPME mènent à des certifications, des diplômes d'apprentissage ou diplômes de Chef d'entreprise et pour certaines au Bachelier !

